

**VILLE DE LOON-PLAGE**  
Département du Nord - Arrondissement de Dunkerque  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Séance du 23 Novembre 2015, 19 heure 30*

Date de convocation :	16 Novembre 2015
Date d'affichage :	16 Novembre 2015
Nombre de conseillers en exercice :	29
Présents :	25
Procurations :	4
Absents excusés :	0
Absents non excusés :	0

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.  
Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE

**Etaient Présents :**

Monsieur Eric ROMMEL, Madame Isabelle FERNANDEZ, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Madame Clélie KLEINPOORT, Monsieur Johann CARON, Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Patrice MILLIOT, Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Madame Annie VANSTEENKESTE, Monsieur Jean-Luc WOUSSEN, Madame Marie-Astrid FOLEY, Monsieur Claude PANTIERS, Monsieur Xavier MYSOET, Madame Pascale DEMEY, Madame Fabienne BACZKOWSKI, Monsieur Jean-Michel LEGER, Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE, Madame Sophie DECLERCQ, Monsieur Stéphane BOUCHER, Madame Laetitia VERHAGE, Monsieur Jérôme WILLEMAN, Madame Sarah LIMOUSIN, Madame Clara ELLEBOODE, Monsieur Xavier DERHILLE.

**Absents excusés et représentés par pouvoir :**

Monsieur Vincent JEANNEKIN représenté par Monsieur Jean-Michel LEGER.  
Madame Catherine COLOOS, représentée par Madame Marie-Astrid FOLEY.  
Monsieur Philippe KOBUSZINSKI, représenté par Madame Clélie KLEINPOORT.  
Madame Sophie LEMOINE représentée par Monsieur Xavier DERHILLE.

Eric ROMMEL  
Maire de LOON-PLAGE



Déroulement de la séance du Conseil Municipal  
du Lundi 23 Novembre 2015

Monsieur le Maire : Il est 19h30 et je vais demander à Clara ELLEBOODE de faire l'appel.

*Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.*

**Octroi d'une subvention d'investissement au profit de l'association « Wellouej »**

Christine LAFFONT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Mr le Maire : Des remarques à faire sur ce budget supplémentaire ?

Xavier DERHILLE : Oui Mr le Maire, oui sur cette subvention qui est allouée. Cela veut dire que vous allez devoir augmenter cette subvention pour l'année prochaine ? Cela fait partie du Débat Orientation Budgétaire, elle est de 50 000€ cette subvention à la base.

Monsieur le Maire : En fait non, c'est vraiment une subvention d'équipement. En 2015, on vote celle de 2014 par rapport à l'achat réel qu'ils ont fait. En 2014, ils ont acheté 7112.18€, mais l'année prochaine cela peut être 3000€, comme 25 000€. On a sous-traité l'achat de jeux anciens et traditionnels, parce que ce sont des spécialistes qui parcourent tous les marchés aux puces, les rendez-vous de collectionneurs, qui s'y connaissent vraiment. Chaque année, c'est en fonction des achats qui ont été faits.

Christine LAFFONT : Si je peux préciser, cette subvention, comme le précisait Mr le Maire, c'est bien de l'investissement pour acheter ou pour restaurer des jeux ou également du mobilier ou du matériel. C'est fait sur justificatif, c'est un justificatif de 7112.18€ représentant les jeux qu'ils ont acquis en 2014. Nous, nous avons passé une convention avec cette association et nous avons mis un plafond. C'est-à-dire, quoiqu'il en soit, on ne pourra jamais dépasser 15 000€. Là, nous sommes en dessous des 15 000€, donc là il n'y a pas de souci. Par rapport à l'association, il a deux sortes de subvention. Il y a cette subvention d'investissement pour de l'acquisition et il y a aussi une subvention de fonctionnement, qui va être votée comme toutes les autres subventions qu'accorde la Ville à toutes les associations de la Ville. Là, c'est autre chose, c'est une subvention de fonctionnement, qui elle aussi de toute façon par convention a été plafonnée.

Monsieur le Maire : Pour les augmentations de subvention on reviendra dessus un peu plus tard.

*Adopté à l'unanimité*

**Régularisation des compteurs « Gaz » pour le Restaurant Une Faim de Loon**

Johann CARON : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Johann. Nous allons nous en sortir ? Il est vrai pourtant que dans le cahier des charges, nous avons bien défini les choses.

*Adopté à l'unanimité*

**Décision Modificative n°1 au BP 2015**

Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Claude, des remarques ? Ce sont des ajustements.

Xavier DERHILLE : Abstention.

Monsieur le Maire : Abstention.

*Adopté à la majorité*

### Suppression de la Journée Complémentaire

Pascale DEMEY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarques.

*Adopté à l'unanimité*

### Approbation du Débat d'Orientation Budgétaire

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Merci pour ce débat d'orientation budgétaire. Vous avez vu, vous avez eu un document assez complet, justement pour vous permettre de faire votre analyse. Je vous donne la parole, pour savoir si vous avez une analyse à nous donner ou des questions à poser.

Xavier DERHILLE : Mr le Maire, Mme l'adjointe aux finances, Mesdames et Messieurs les Elus du Conseil Municipal. Effectivement, c'est un débat d'orientation budgétaire, il y a lieu de débattre. Il y a des questions qui se posent, après constatations, mon intervention si vous voulez elle se dirigera en trois parties. La première partie, concerne la programmation pluriannuelle des investissements, j'ai vu qu'il y a eu un sacré travail de fait, je félicite les élus et les services, qui ont collaboré à ce travail, quand c'est bien il faut le dire. On peut constater que le coût total des opérations TTC des investissements qui a été prévu à l'initial représente plus que prévu. Je vais parler de la Maison de la Nature et de l'Environnement, les mesures compensatoires du Terminal Méthanier donnaient 1 500 000€, je vois que l'on arrive au coup total opération TTC 2 760 000€ pour la Maison de la Nature et de l'Environnement. Je ne vais pas parler de tous les investissements, je prendrais l'exemple de la Salle Georges Carpentier, 1 000 000€ à l'initial, on arrive 1 652 000€, je partage l'appréciation de Mme l'Adjointe aux Finances, c'est vrai que nous avons une certaine inquiétude quant à savoir la finalité de ces investissements. Deuxième partie, je voudrais parler des subventions, qui sont allouées par la Région, le Département, les Intercommunalités, j'ai entendu parler du projet Communautaire pour le foot : Est-ce que vous pouvez espérer un effort de ces collectivités ? C'est une question en deux parties. J'ai pu voir que pendant votre mandat de 2010 à 2015, dans la Voix du Nord, notamment, il y a eu un soutien pour le Festival Het Lindeboom de 65 000€, ce sont les subventions allouées par la Région. Je vois pour le Terrain de Foot, coût total opération 3 608 400€. J'ai vu qu'à Gravelines, ils ont reçu 120 000€ pour la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique, je l'ai vu dans le Gravelines magazine. Y aura-t-il une subvention pour le terrain de foot ? Est-ce que l'on peut l'espérer au Niveau de la Région ou du Département, ou par exemple pour la Salle Georges Carpentier ? A l'origine, la salle G.CARPENTIER a été financée par le Conseil Général. Troisième et dernière partie de mon intervention, sur cette programmation pluriannuelle des investissements. Si la baisse des dotations de l'Etat et le pacte financier fiscal est une nécessité voulue par l'Etat, je l'ai bien lu, on peut se poser la question sur des dépenses que moi je pense j'aurais jugées prioritaires, ça peut être une critique. Je soulignerais deux points principaux, l'éclairage public à Loon-Plage. Je trouve que c'est un peu négligé dans certaines zones de Loon-Plage, on ne peut pas dire qu'il y a un sentiment d'insécurité mais quand même, c'est mal éclairé. Sur l'éclairage public, vous aviez

fait un audit d'éclairage public et sur la vidéo surveillance, je pense que la sécurité ce n'est pas un vain mot, cela faisait partie de votre programme. Je regrette que vous laissiez tomber, sur ce point le programme de la vidéo surveillance. Je vais vous donner un exemple, je ne vais pas toujours vous parler de cette Ville, mais TETEGHEM a prévu un plan de surveillance à 400 000€. Est-ce que ce n'était pas une mesure prioritaire également ? Je vous remercie de votre attention.

**Monsieur le Maire :** Merci, J'ai pris quelques notes afin de pouvoir vous répondre. Il est vrai au niveau de la programmation pluriannuelle des investissements, si vous l'avez remarqué elle se décale un petit peu. Comme je l'avais dit lors d'un précédent Conseil Municipal, nous avons pris du retard, qui n'était pas de notre fait sur certains dossiers et en plus les dossiers ont évolué, par exemple pour la Salle Carpentier pour laquelle nous avions prévu 1 000 000€, nous nous sommes aperçus, qu'après étude de sols, cela n'était plus possible de faire quoique ce soit dessus, parce que, Johann pourra préciser, mais je crois qu'il y avait un problème de scories, à une époque qui étaient occupés de s'affaisser. Nous aurions fait une belle salle de sport, mais nous n'aurions pas pu aller dedans, car nous nous serions retrouvés à moins un mètre. Ça, c'était impossible à prévoir sauf après avoir lancé les travaux et après avoir fait l'étude de sol. En ce qui concerne la Maison de la Nature, il est vrai qu'elle a évolué au fil du temps, déjà parce qu'il faut respecter les nouvelles normes, les normes d'accessibilité, ça c'est normal, surtout sur les bâtiments neufs. Ensuite, le projet a évolué. Comme vous pouvez le constater au niveau de la MNE, maintenant nous avons quand même peaufiné l'intérieur. La Maison de la Nature et de l'Environnement, les premiers chiffres, c'était pour le bâtiment par lui-même, aujourd'hui nous allons un peu plus loin. Il est vrai qu'il a eu des évolutions au niveau des coûts mais qui ne sont pas de notre fait. Par exemple le transfert du Tir à l'Arc et le nouveau terrain de Football, c'est quand même en 2009 que l'on en parle pour la première fois, il faut attendre des années pour que des problèmes juridiques se règlent. Pendant ce temps-là, les coûts augmentent. En ce qui concerne les subventions, nous n'avons mis que les subventions qui étaient sûres. Bien sûr que nous allons demander une subvention à la Région etc... Tout est fait, cela est fait. Mais on ne sait pas encore ce qu'il va se passer dans 15 jours, et qu'elles seront les nouvelles politiques en matière de subventions d'équipements sportifs. Nous savons maintenant, que le sport, comme la culture, sont des compétences générales et que la Région comme le Département, peuvent intervenir sur ce genre de dossier. Mais aujourd'hui, pour faire notre budget, pour ne pas imaginer un budget avec des millions ou des centaines de milliers d'euros de subventions, on a préféré quand nous n'avions pas de réponse, mettre zéro. Donc, nous ne pouvons avoir que de bonnes surprises. Et si jamais nous ne les avons pas, parce qu'il y aura un changement politique, nous n'aurons pas de mauvaise surprise, parce que nous avons fait comme si on ne l'avait pas. Je suis bien placé pour le savoir, j'ai suivi le dossier de Bourbourg, de Bergues etc.... sur les terrains synthétiques, j'ai fait suivre à la Région, ils ont obtenu les subventions quand il le fallait. Et vous parliez d'un article de la Voix du Nord, vous y voyez aussi le terrain synthétique de Bourbourg. Cela faisait partie de la politique régionale pour tout ce qui était terrain. On espère l'avoir aussi. En ce qui concerne les priorités, on en avait parlé aussi la dernière fois, c'est vrai que nous avons travaillé sur l'éclairage public. Vous pouvez remarquer qu'il y a déjà eu des travaux de faits, cela continue, sauf que nous n'allons pas aussi vite qu'on le voudrait, on aimerait aller plus vite parce que bien souvent quand on fait de l'investissement en éclairage public nous faisons des gains de coût en fonctionnement. En ce qui concerne la vidéo surveillance, on vous l'a dit, c'est prêt. Le report de plusieurs projets fait que l'on ne peut pas tout faire à la fois. Sinon vous pourriez tout à fait me reprocher d'être surendetté dans un an ou dans deux ans. Je ne veux pas vous offrir cette joie-là. On essaie d'y aller doucement, on fixe les priorités, la vidéo surveillance aujourd'hui, ne peut pas l'être parce qu'il y a des projets qui sont partis. La Maison de la Nature et de l'Environnement, c'est parti, la salle G. Carpentier c'est parti, le transfert du Tir à l'Arc c'est parti. On a aussi d'autres priorités, moi j'avais envie de parler du la Maison de l'Enfance, qui était un élément fort de notre programme. J'avais

envie de parler de la restauration de la Salle Coluche. On avait vraiment envie de voir cette salle Coluche qui doucement vieillit, elle mériterait qu'on s'y attarde un peu. On l'a fait sur des endroits très importants, comme les écoles, nous avons refait toutes les toitures sur les deux dernières années. On a fait des puits de lumière pour améliorer l'accueil des enfants. Mais il faut choisir les priorités, nos priorités ce sont les coups qui étaient partis. On aurait aimé lancer tous ce que nous avons comme projets sur lesquels nous avons travaillé, vous l'avez dit vous-même, il y a eu une étude de faite sur l'éclairage, sur la vidéosurveillance, tout est prêt, le jour où nous aurons le top, il n'y aura plus qu'à. Je pense avoir répondu à vos trois points. Si d'autres personnes veulent intervenir, ou préciser les propos que je viens d'avoir. C'est un budget, moi je voudrais quand même revenir dessus, c'est un débat d'orientation budgétaire mais qui va forcément entraîner des conséquences au niveau de 2016, vous l'avez entendu, on a décidé de ne pas augmenter les impôts, enfin la part communale, je le rappelle toujours. Si vous avez une petite augmentation sur vos feuilles d'impôts, ce sont les bases qui augmentent ou les autres collectivités qui augmentent leurs taux, ce n'est pas le cas de la Ville de Loon-Plage et ce depuis 2001, pour parler que de nous, et cela était déjà comme ça avant. On va rendre à César ce qui est à César. Cela fait 20 ans au moins qu'il n'y a pas eu d'augmentation de taxe d'habitation. Pas de baisse de subvention, et pas d'augmentation non plus. Et attention l'année prochaine, on ne sait pas si on pourra continuer. 15% d'économie qui vont être faits par les services, ils sont obligés, sur ce qui est possible, car tout n'est pas compressible, on a parlé des charges de personnel, on se désengage d'un côté mais ce sont toujours eux qui décident des augmentations des taux de cotisations etc... on ne maîtrise pas, d'ailleurs on peut me souffler ce que nous a coûté la revalorisation des cadre C en 2015, trop, nous n'avons pas le chiffre, donc nous allons dire trop. Vous avez vu les tableaux avec l'évolution des charges de personnel, c'est assez impressionnant. Le personnel a travaillé énormément et je tiens à les remercier d'ailleurs aujourd'hui, ainsi que les cadres qui sont derrière moi. Parce que quand on leur a dit moins 15%, ce n'est pas facile quand on s'est habitué à un confort de travail, aujourd'hui c'est moins 15%. Mais on ne veut pas de salle pas chauffée, on ne veut pas d'une école qui ne va pas bien, on ne veut pas une ville sale. On dit moins 15%, moins de personnel mais toujours le même service. Malgré ça, ils tiennent le deal. C'est un gros challenge.

Un grand merci à tous ceux qui nous permis de sortir ce DOB, aux niveau des services, des finances et des équipes.

Xavier DERHILLE : Je vous ai écouté, on verra pour la suite.

Monsieur le Maire : Gouverner, c'est gérer et prévoir, car maintenant on fait plus de gestion que de politique. Voilà pour le DOB, mais reprenez bien pas d'augmentation d'impôts, c'est peut-être la dernière fois.

*Adopté à l'unanimité*

**Cession des parcelles AM 366 et 367 sises rue Georges Pompidou et de Mardyck à Loon-Plage au profit de la Communauté Urbaine de Dunkerque**

Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Claude. Des remarques ?

*Adopté à l'unanimité*

**Vente d'une parcelle en partie située rue Georges Brassens à Loon-Plage au profit de Mr et Mme RICHARD Jean-Paul**

Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Claude. Des remarques ?

*Adopté à l'unanimité*

**Délégation du Maire –Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités  
Territoriales-modification**

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques ?

*Adopté à l'unanimité*

**Passation d'une convention entre l'Etat et la Commune de Loon6plage relative à l'installation  
d'une sirène étatique au système d'Alerte et d'information des Populations (SAIP)**

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Marie, des remarques ?

*Adopté à l'unanimité*

**Actualisation du tableau des effectifs**

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine, des remarques à faire sur ce tableau?

Xavier DERHILLE : Oui, Mr le Maire, je voulais simplement avoir une précision sur l'embauche d'un adjoint technique. Savoir quelles seront ces attributions ?

Monsieur le Maire : Là, c'est une régularisation, comme on vous a dit il n'y a pas d'embauche prévue. C'est un changement de statut, un agent passé d'un CDD en CDI.

*Adopté à l'unanimité*

**Mise en place d'un règlement pour l'utilisation d'un véhicule de service**

Marie-Astrid FOLEY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Marie-Astrid, le tableau n'a pas été donné car c'est nominatif, je vous laisse le soin de vous rapprocher des services si vous souhaitez obtenir le listing. Je vous laisse la parole.

Xavier DERHILLE : Je voulais vous poser une question Mr le Maire, j'ai bien vu que c'est pour des raisons liées à l'Etat, comme le plan environnemental et le plan économique. Je voulais savoir, si c'était lié aussi par les normes réglementaires qui sont fixées par l'Etat, que vous faites ce règlement ou si cela part d'une initiative de votre part ou de la Municipalité, parce que quand on lit pour toute utilisation privative y aurait-il eu des abus est-ce qu'il faut comme l'on dit dans le jargon, serrer la vis. Merci.

Monsieur le Maire : Si je vous répondais un peu de tout ça, ça irait ? Non dans un premier temps, il y a eu un accident, on n'était pas concerné et on a interpellé l'assurance. Qui nous a dit attention, nous n'avons pas le droit d'avoir un tiers dans le véhicule. Il nous a semblé opportun de rappeler les règles, et en même temps, notre Directrice Générale nous disait, attention, c'est très normalisé maintenant. J'ai fait la même délibération à la Communauté Urbaine de Dunkerque, car personne avant ne le faisait, aujourd'hui on est obligé de le faire. Il y a aussi une autre raison, il y a une différence entre véhicule de service et remisage à domicile ou des utilisations à fin un peu plus personnel et là, il faut le déclarer et l'agent peut payer un

impôt sur cet avantage en nature, donc il faut être tout à fait dans le règlement. Ensuite, si cela permet de serrer la vis tant mieux, mais ce n'était pas le but premier. S'il y a un accident demain et que vous avez un ami, un frère, un enfant dans la voiture qu'est ce qui arrive ? L'assurance nous a répondu, attention, la personne, le tiers n'est pas couvert. En terme de coûts de carburants, on est en pleine réflexion, on a commencé, on remplace doucement les véhicules essence ou diesel en véhicules électriques.

*Adopté à l'unanimité*

#### Modalité de versement des différentes primes

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. Des remarques ?

Monsieur le Maire : Des remarques ?

*Adopté à l'unanimité*

#### Remboursement des frais de mission

Marie-Astrid FOLEY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Marie-Astrid. Vous avez le tableau au dos de la délibération. En fait, c'est pour que ce soit plus équitable, nous n'avons pas baissé les gens qui avait un véhicule, on a seulement monté les gens qui n'en avait pas. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, tout le monde est logé à la même enseigne. Quelle est votre décision ?

*Adopté à l'unanimité*

#### Désignation d'un représentant de la Commune au sein du Conseil d'Administration du Collège Jean Rostand

Sarah LIMOUSIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Etes-vous d'accord pour que Laëtitia VERHAGE représente la Commune dans ce Conseil d'Administration au côté de Sarah, et Isabelle FERNANDEZ en tant que Conseillère Départementale.

*Adopté à l'unanimité 29 Voix pour Laëtitia VERHAGE*

#### Programme Interdépartemental d'Accompagnement d'Handicaps et de perte d'Autonomie (PRIAC) 2015/2018 du Nord Pas de Calais - Avis du Conseil Municipal

Clélie KLEINPOORT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Clélie, c'est une longue délibération, mais nous ne pouvions pas la réduire, tant les choses sont importantes au niveau de ce qui est écrit sur cette délibération. Des remarques ? C'est très important, on rattrape les retards, à chaque fois cela va croissant, il y a un gros travail qui est fait au niveau de la santé, au niveau du Département. Donc avis favorable.

*Adopté à l'unanimité*

#### Programme Interdépartemental d'Amélioration de la Couverture Vaccinale (PRAVA) 2014/2018 du Nord Pas de Calais - Avis du Conseil Municipal

Marie-Astrid FOLEY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Marie-Astrid. Des remarques ?

*Adopté à l'unanimité*

Questions diverses :

**Monsieur le Maire** : Ya-t-il des questions diverses, par rapport à ce Conseil Municipal ? je vous en prie.

**Xavier DERHILLE** : Mr le Maire, par rapport à ce Conseil Municipal non, sauf que lors du dernier Conseil Municipal, vous aviez parlé, que vous alliez rencontrer le Ministre de l'Intérieur avec le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et Maire de Dunkerque. Autour de la presse qui a déjà fait l'écho de ce qui a été dit, j'aurais voulu avoir vos appréciations et votre commentaire sur la situation des migrants sur le Littoral merci.

**Monsieur le Maire** : Alors oui, c'est vrai que nous sommes allés à Paris avec le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, le Maire de Grande-Synthe et le Maire de Tétéghem ainsi que un représentant de Christian Hutin qui était absent à cette époque pour rencontrer avec Mr Jean-Pierre DÉCOOL, le Ministre Bernard CAZENEUVE. Nous sommes allés le voir, pour dire tout simplement, n'oubliez pas Dunkerque. Nous étions à l'époque dans une période où c'était surtout Calais, Calais, Calais, et nous on se rendait bien compte que les choses commençaient à dégénérer un peu ou niveau des camps de Tétéghem et de Grande-Synthe. Aussi, on commençait à avoir un afflux de migrants essayant de passer par le Port Ouest. Nous sommes allés le voir, pour lui dire voilà, attention, ne laissons pas aller trop loin, pour ne pas voir un Calais bis, sur le Littoral Dunkerquois. Ce qu'il a très bien compris, parce que Mr le Ministre a déjà annoncé dès que son agenda le permettrait, on a vu comment il a déjà été chamboulé son agenda sur les dix derniers jours. Il se rendrait sur le Littoral Dunkerquois pour venir voir, ce qui s'est passé, il nous a promis que suite à un rapport que nous ferions, que des forces supplémentaires pourraient venir sur le Dunkerquois. Là nous sommes en attente, cela a été demandé, maintenant à voir combien de renforts militaires et de police seront sur place pour justement que cela ne dégénère pas. On a commencé à les voir sur Grande-Synthe ou Tétéghem, où il y a des forces qui sont en stationnement plus régulièrement. Vous l'avez vu aussi, le camp de Tétéghem est en cours de démantèlement, le camp de Grande-Synthe, il y a une grosse réflexion qui est faite pour le diminuer et le transporter à un autre endroit. Le travail est train de se faire, j'étais aussi avec mon collègue Jean-Marie LIVOURY la semaine dernière, faut savoir que Jean-Marie, va tous les mardis matins en Sous-Préfecture, pour justement suivre ce dossier là et avoir les dernières informations. Nous étions tous les deux jeudi matin pour voir Mr le Sous-Préfet, parce qu'on a vu une recrudescence des migrants à Loon-Plage, et on les voit surtout quand on se déplace près des hôtels, où ils attendent à l'arrêt de bus. Aujourd'hui, il n'y en a pas encore de trop qui entre en Ville, ils prennent le bus, ils rentrent sur les camps de Calais ou de Tétéghem et Grande-Synthe. Nous sommes allés avec l'entreprise DFDS, qui elle aussi s'inquiétait d'une recrudescence de migrants à l'intérieur du Terminal. Nous sommes allés revoir le Sous-Préfet, pour lui demander de faire attention au Littoral Dunkerquois, de faire attention à Loon-Plage, il n'est pas question d'avoir un deuxième Calais, que l'on ne pourrait pas gérer. Je rappelle que Calais, c'est plus de 100 000 habitants, Loon-Plage c'est 6000, si vous faites le ratio on serait débordé, si l'on prend les chiffres annoncés actuellement à Calais, nous à 300 on serait à saturation, on aurait du mal à supporter cela. Il a bien pris en compte, les forces de l'ordre, les forces de douane etc...sont toutes sur le qui-vive, à notre disposition, pour justement démanteler au fur et à mesure les camps. C'est ce qui se passe aujourd'hui sur le territoire du Port, dès qu'il y a une tente, un morceau de bois en tipi qui se met en place, le premier qui le voit appelle le Sous-Préfet et les forces de l'ordre viennent démanteler le camp, parce que l'on ne veut pas qu'ils s'installent. Moi, j'ai demandé la même chose à tous les agents des services municipaux de la Ville de Loon-Plage, dans leur tournée quotidienne de nettoyage ou d'entretien ou de fleurissement, que si ils voyaient un attroupement à un endroit où il ne fallait pas d'avertir immédiatement le service concerné, pour qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre la ville de Loon-Plage et le Commandant de Police de Gravelines qui pourra relayer la Sous-Préfecture. En effet, on travaille justement, pour ne pas arriver à ce qu'on peut voir à Calais et avoir une deuxième Jungle ici dans le coin, parce que cela serait difficilement gérable. Mr le Ministre comme Mr le Sous-Préfet, on dit qu'il ne regardait pas que Calais, qu'il ne fallait pas s'inquiéter et qu'ils regardent Dunkerque aussi et qu'il allait tout faire pour que cela ne devienne pas Calais. C'est maintenant que cela se traite et non une fois qu'il est trop tard. Ils font très attention, vous avez vu, il y a beaucoup de CRS qui logent dans les hôtels, vraiment les forces de polices et des douanes sont vraiment regardant à ce qui se passe pour ne pas que cela devienne la même chose. C'est ce que je peux vous répondre pour l'instant, Mr CAZENEUVE a dit de venir sur le Littoral, il n'a pu le faire pour le moment, je ne sais pas quand il le fera, pour justement rassurer



toutes les collectivités et la population pour dire qu'ils feront tout pour que tout se passe bien. J'ai répondu à peu près ? D'autres questions ? La prochaine séance aura lieu 21 Décembre.

La séance est close.

Eric ROMMEL  
Maire de LOON-PLAGE

